

meuse 55

Habitat

Le Département agit !

La Meuse en actions

Budget participatif

Des idées à foison !

**Nous vous
souhaitons un bel
été en Meuse !**



Claude Léonard
Président du Conseil
départemental de la Meuse

Merci et chapeau bas.

Nous savons combien la période que nous vivons est difficile et angoissante par le manque de visibilité sur les suites de l'épidémie de Covid-19 et sur ses conséquences. Malgré cela, bon nombre de professionnels et de simples citoyens se sont investis pour le bien commun et la sauvegarde des plus fragiles et des plus exposés.

Merci à tous ces Meusiens qui ont su avec beaucoup de discipline et d'abnégation suivre les consignes imposées pour leur propre sécurité et celle des autres. Ce sens des responsabilités est d'autant plus méritoire qu'il tranche avec le comportement d'inconscients qui, au mépris de leur entourage, faisaient « comme si de rien n'était ».

Merci aux anonymes (plus de 600 en Meuse !) qui se sont mis à leur machine à coudre pour confectionner surblouses pour les soignants et masques pour que le virus ne passe pas.

Merci aux soignants des maisons de santé, hôpitaux et EHPAD qui se sont engagés sans penser à leur propre santé.

Merci à toutes les assistantes familiales qui, malgré le confinement au sein même de leur famille, n'ont pas renoncé à leur mission d'accueil de jeunes.

Merci au personnel de tous ces établissements et services sociaux et médico-sociaux qui sont allés encore plus loin dans la protection des personnes accompagnées.

Vous lirez à travers ces pages comment et combien les agents et élus du Département se sont mobilisés pour que les Meusiens puissent vivre au mieux ou le moins mal cette crise sanitaire sans précédent. Je les remercie aussi pour cela et pour avoir relayé quand il le fallait toutes les actions citées plus haut. En allant plus loin que ce qui est d'ordinaire demandé aux Départements, ils démontrent à ceux qui en douteraient encore, l'incoutournable rôle de proximité des Conseils départementaux.



Toute l'actualité
du Département sur
www.meuse.fr



11
**COVID 19
À L'HEURE DU CONFINEMENT**



18
**IPOUSTÉGUY
ENFANT DU PAYS**

LE DOSSIER

*Habitat :
le Département
agit !*



4
**ENGAGEZ-VOUS POUR NOS SENIORS
ET EN FAVEUR DE NOS PERSONNES HANDICAPÉES !**



22
**PORTRAIT
LAURENCE GIACOMAZZI**

meuse 55, Le magazine du Département de la Meuse – n° 37 – juillet 2020 • **Directeur de la publication** : Claude Léonard • Dominique Vanon, Martin Bollaert • **Conception éditoriale et graphique** : scoop communication – 11 677-MEP • **Secrétariat de rédaction** : Ghalia POLMARD • **Rédaction** : Scoop Communication en collaboration avec la direction de la Communication du Département de la Meuse • **Photographies** : Guillaume RAMON, ANAH, CMAL SOLHIA, URBAM Conseil, LES METIERS D'AZANNES • **Impression** : Imprimerie Léonce Déprez

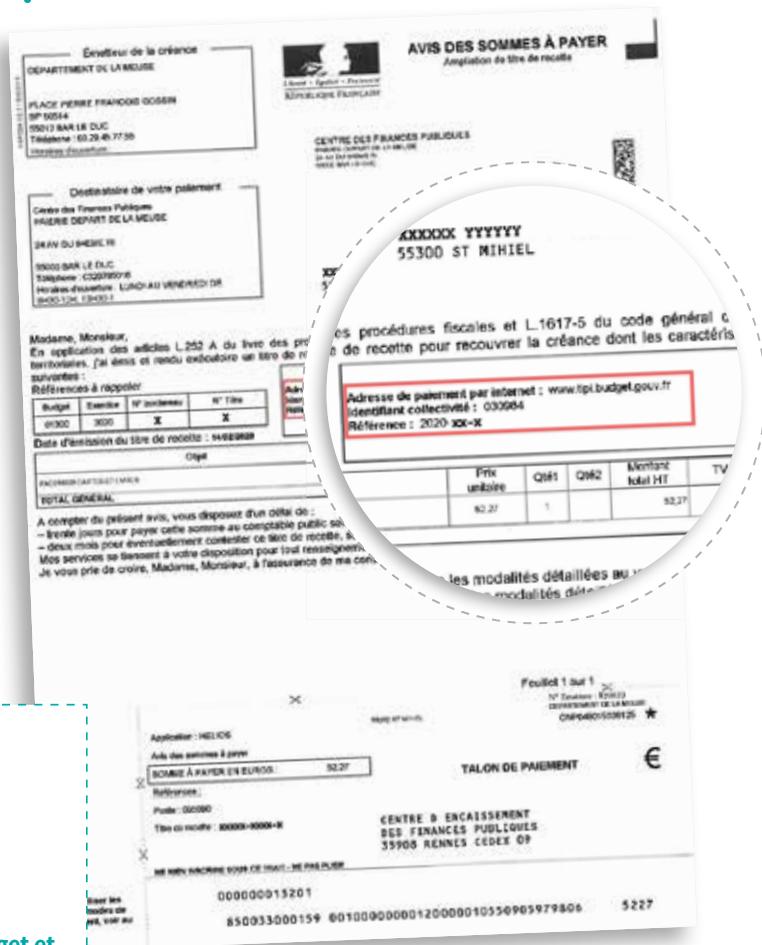


VIE PRATIQUE

PAYFIP : PAYEZ VOS FACTURES EN QUELQUES CLICS !

Depuis le 1^{er} janvier 2020, il est possible de régler directement en ligne certaines de vos factures liées à des prestations assurées par le Département. Simple, rapide et gratuite : une solution liée à la dématérialisation des services aux usagers.

Régler un loyer, un dommage du domaine public, des entrées de visites dans les forêts du territoire ou encore des achats d'ouvrages ? C'est désormais possible via la plateforme PayFip, accessible en ligne, et mise à disposition par le Département, avec le concours de la Direction générale des finances publiques. Disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, ce mode de paiement sécurisé permet de payer ses factures, sans avoir à se déplacer, par carte bancaire ou par prélèvement automatique, à partir de vos coordonnées bancaires.



EN PRATIQUE

Pour régler votre facture :

- 1) Connectez-vous sur www.tipi.budget.gouv.fr
- 2) Renseignez l'identifiant collectivité
- 3) Indiquez votre numéro de client PayFIP
- 4) Saisissez la référence de la dette

Pour tout renseignement, contactez le service Budget et Exécution Budgétaire du Département au 03 29 45 77 20.

La transition écologique **Moi aussi j'agis !**

Conseils anti-gaspi !

Le gaspillage alimentaire représente 30 kg par an et par habitant, dont 7 kg d'aliments encore emballés. Trois solutions anti-gaspi pour une consommation responsable et plus économique :



- 1 Acheter en quantité adaptée et planifier ses repas.



- 2 Bien conserver et utiliser ses restes.



- 3 Bien lire les étiquettes et faire la différence entre DLC (Date Limite de Consommation) et DLUO (Date limite d'utilisation optimale).

CITOYENNETÉ/AUTONOMIE

ENGAGEZ-VOUS POUR NOS SENIORS ET EN FAVEUR DE NOS PERSONNES HANDICAPÉES !

L'appel à candidatures pour intégrer le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) est ouvert du 6 juillet au 31 août 2020. À vous de vous positionner si vous souhaitez participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces politiques en faveur des personnes âgées et handicapées du département.
« Nous avons besoin de votre engagement ! »

Vous êtes un représentant des usagers, des institutions, des organismes professionnels, des personnes physiques ou morales concerné par l'autonomie ? Il est possible de concourir à la mise en œuvre de ces politiques en direction des personnes âgées et handicapées du département. Comment ? En intégrant le CDCA, qui travaille notamment sur la prévention de la perte d'autonomie, l'accès aux soins, l'accompagnement médico-social, l'accessibilité au logement ou encore à la vie associative.

INFOS PRATIQUES

Pour candidater, rendez-vous dès le 6 juillet sur le site meuse.fr sur l'onglet « Vie sociale et solidarité, rubrique Actualités ».

☎ Renseignements au 03 29 45 67 44

✉ ou par mail : CDCA@meuse.fr



© AdobeStock

RSA

UNE PLATE-FORME TÉLÉPHONIQUE DÉPARTEMENTALE D'ORIENTATION



Sophie Genin



Fiona Polvent

Les deux gestionnaires de la plate forme d'orientation des demandeurs de RSA, située à Bar-le-Duc.

Depuis janvier 2020, deux agents sont à votre disposition pour faire le point sur votre situation, vous informer sur vos droits et devoirs en tant que bénéficiaire du RSA ou encore vous orienter vers la structure adaptée à votre situation. Un numéro à retenir : 03 55 25 01 30 (lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h). Ce dispositif bénéficie d'une aide financière de l'État dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Un mail à disposition pour la prise de RDV téléphonique : di.rsa@meuse.fr

ARTISANAT

REDÉCOUVREZ LES MÉTIERS D'ANTAN AU VILLAGE À REMONTER LE TEMPS

Cet été, les 400 bénévoles du Village des Vieux Métiers d'Azannes vous présenteront 80 activités anciennes ou disparues. Une plongée au cœur de la vie rurale d'autrefois.



Berger, forgeron, modiste, imprimeur, lavandière, ébéniste, tuilier, boulanger, dentellière... Depuis plus de trente-cinq ans, des passionnés de tout âge participent à la sauvegarde du patrimoine architectural et des traditions populaires de la Lorraine, au sein du village d'Azannes, situé à 20 minutes de Verdun. Sur un site de 17 hectares, entre plaine et forêt, le village offre une promenade unique à la rencontre des artisans du passé et un bon bol d'air à partager avec toute la famille ! Une fois que vous serez au cœur du village, vous découvrirez des savoir-faire ancestraux, que les bénévoles souhaitent partager avec tous et notamment les jeunes générations. Une manière de transmettre la mémoire et l'art de vivre d'un territoire.

Une immersion ludique et pédagogique unique

De nombreux métiers reprennent ainsi vie sous vos yeux. Savez-vous comment travaillaient à l'époque un huilier ou un meunier ? Avez-vous déjà vu un moulin à eau ou à vent, des moteurs et tracteurs anciens ou encore une scie alternative, spécialement remontée dans le Village des Vieux Métiers par ces artisans bénévoles chevronnés ? Voici quelques

exemples des curiosités qui devraient sans nul doute vous étonner ! Malgré les conditions sanitaires qui devraient toujours imposer les gestes barrières, l'ensemble de ces passionnés vous attendent cet été dans la joie et la bonne humeur, pour échanger et partager avec vous un moment convivial en plein air. Vous êtes invité à vivre une vraie page d'histoire de la vie du XIX^e siècle et à effectuer par la même occasion un beau voyage dans le temps. Bon à savoir : la possibilité est offerte de bénéficier d'une restauration rapide sur place. Prévoyez de plus des chaussures fermées car le site peut être rapidement glissant et boueux en cas de pluie.

INFOS PRATIQUES

Les estivales des Vieux Métiers d'Azannes
Pour visiter les maisons, nous vous demandons de venir avec votre masque.

Les 12, 19, 26 juillet et 2 août 2020

De 10h à 18h

Billetterie en ligne ou sur place

☎ 03 29 85 60 62

🌐 www.vieuxmetiers.com

✉ vieuxmetiers@orange.fr

📍 Vieux Métiers Azannes

Le Département agit !

Il n'a jamais été aussi important et facile de rénover les logements anciens. À cet effet, le Département a enrichi son offre de services à destination des ménages meusiens.

Permettre à chacun d'habiter dans un logement dans des conditions décentes, adaptées aux besoins en fonction des âges et des structures familiales, est l'une des priorités du département de la Meuse. C'est aussi travailler à la remise sur le marché de logements inoccupés pour répondre à la demande des habi-

tants. Le logement est un secteur crucial à bien des égards. Tout d'abord, pour chacun, c'est le droit de se chauffer et de vieillir dans un environnement familial. C'est aussi, au niveau économique, des marchés de travaux pour nos artisans, un investissement pour les familles et les bailleurs. Le logement est de plus un levier pour accéder à l'emploi et faciliter l'insertion. Enfin, n'oublions pas que

la rénovation d'habitations rentre aussi, parfois, dans le cadre de la sauvegarde d'un patrimoine architectural et culturel local. Pour toutes ces raisons, les accompagnements sont divers afin de s'adapter à différentes situations : aides aux travaux, amélioration des logements locatifs sociaux, service gratuit d'information juridique, conseil en matière architecturale, etc.

LE DÉPARTEMENT INVESTIT pour les habitants et les entreprises meusiennes

Au global **5 millions d'euros** investis pour la production, la réhabilitation et la démolition de plus de 700 logements locatifs sociaux

16,35 millions d'euros d'aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) gérées par le Département en tant que délégataire des aides à la pierre, générant 41 244 037 euros de travaux pour les entreprises locales



+ de 1 000 logements privés financés pour améliorer leur performance énergétique

2,56 millions d'euros d'aides du Département pour des travaux de rénovation*

200 millions d'euros de garanties pour le logement social

*Chiffres pour la période 2013-2018.



« L'habitat reste une préoccupation locale et nationale »

3 QUESTIONS À Claude Léonard, Président du Conseil départemental de la Meuse.

Comment le Département intervient-il sur l'habitat ?

Depuis 2007, le département gère les aides au logement de l'État et a bâti une politique complémentaire, avec les communes et les intercommunalités. Elle doit permettre la mise au normes des logements indignes et l'amélioration du confort des logements, mais aussi prémunir du phénomène grandissant de logements laissés vides dans nos cœurs de bourg. Pour faire suite à une campagne portée par le Département, la quasi-totalité de la Meuse est en voie d'être couverte par des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat

(OPAH) intercommunales qui permettent aux particuliers de bénéficier d'aides majorées.

nouvelle convention de délégation des aides à la pierre jusqu'en 2024.

De quelle manière cette politique est-elle déployée sur le terrain ?

Nous avons développé des permanences de l'Agence D'Information sur le Logement (ADIL) 54-55 sur plusieurs communes. Aussi, il y a des aides à la rénovation énergétique pour une amélioration ponctuelle ou globale. Nous avons de plus signé une convention avec la SACICAP de Lorraine permettant à certains particuliers de bénéficier d'une avance des subventions de l'Anah et du Département, versée directement aux entreprises, ainsi qu'une

Vers qui faut-il se tourner pour s'informer sur ces thématiques ?

Localement, un numéro unique offre tout renseignement juridique ou sur les aides financières : **l'ADIL 54-55 au 03 83 27 62 72**. Nationalement, le crédit d'impôt a été transformé en prime gérée par l'Anah. Enfin, le Département a renforcé son appui à l'Office Public de l'Habitat (OPH) de la Meuse, qui travaille sur l'amélioration des conditions de logement et la réduction de l'inoccupation qui frappait certains immeubles.



Dominique Gaspar
Président de la CAPEB 55



André Poinot
Président de la Fédération du BTP



Serge Nahant
Président de l'OPH de la Meuse

« Les efforts n'ont jamais été aussi grands »

« Un vrai coup de pouce aux artisans et entrepreneurs locaux »

Les aides Anah et du département ont permis de participer au maintien de l'activité. La convention récemment signée avec la SACICAP de Lorraine, sur le préfinancement des aides publiques, rassure les artisans et les entrepreneurs tout en permettant aux particuliers les plus fragiles de ne pas avoir à avancer le coût des travaux.

Avec un taux de vacance supérieur à la moyenne nationale et régionale, l'OPH a maintenu le cap. Le changement d'image des quartiers sur Verdun et Bar-le-Duc, des réhabilitations lourdes, la démolition et la vente de certains logements vont permettre à l'OPH de renouveler son parc pour les prochaines années. Avec un patrimoine immobilier de près de 10 000 logements, il reste le principal bailleur du département à même de répondre au mieux aux besoins des populations, de proposer des loyers accessibles et des charges locatives maîtrisées.

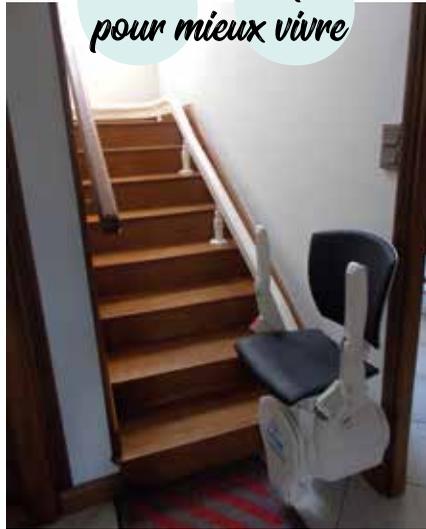
ET SI VOUS RÉNOVIEZ VOTRE LOGEMENT ?

Afin d'aider les foyers à effectuer des travaux de rénovation de leur habitat, différentes aides sont susceptibles d'être proposées. Illustration avec trois ménages meusiens, dont le projet a été subventionné par l'Anah et le Département.

M. et Mme Faure, jeunes retraités de Sorcy-Saint-Martin, accompagnés pour des travaux d'accessibilité de leur logement.

Suite à une opération du genou, il était devenu compliqué d'accéder à l'étage. Désormais retraités, nous avons appris, par l'assistant social de la SNCF, qu'il existait des aides pour faire installer un monte-escalier et comment se faire accompagner dans les démarches. Nous avons aussi profité de cette occasion pour changer les toilettes ainsi que la douche dont la marche devenait gênante. Sur un montant de 19 700 euros de travaux, nous avons bénéficié d'une aide de 6 400 euros de l'Agence nationale de l'habitat et de 2 000 euros du Département. Ces installations ont changé notre vie et celle de nos aidants !

Un monte-escalier, une salle de bains et des toilettes adaptées pour mieux vivre



Mme Reot, habitant à Géville avec ses enfants, accompagnée dans la réhabilitation globale de sa résidence principale.

Lorsque j'ai cherché à devenir propriétaire, il s'est avéré plus avantageux d'acheter une maison, de la rénover et de l'isoler complètement en bénéficiant de subventions. Le CAUE m'a apporté de précieux conseils pour revoir l'aménagement de ma maison. Sur les 87 000 euros de travaux, nous avons bénéficié de 49 500 euros de subventions de l'Anah, du Département et de la Communauté de Communes. Nous n'avons pas eu à payer l'accompagnement fort utile au montage du projet et aux démarches administratives. Celui-ci a été réalisé dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) animée par le CMAL - SOLIHA

Devenir propriétaire d'une maison ancienne et la rénover complètement



Un propriétaire bailleur sur Verdun.

J'ai acquis l'ancien magasin (Pergent) dans le centre-ville de Verdun pour réhabiliter les logements afin qu'ils soient confortables et peu coûteux à chauffer pour les locataires. Dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat, j'ai bénéficié des subventions de l'Anah, du Département, de la Communauté d'agglomération et de la Région pour les travaux, ainsi que d'une défiscalisation intéressante sur mes revenus fonciers bruts grâce à un conventionnement avec l'Anah. Je tiens à souligner l'important accompagnement fourni par l'animateur de l'OPAH, URBAM Conseil. Sur les 740 000 euros de travaux, j'ai bénéficié de près de 300 000 euros de subventions.

Réhabiliter un immeuble stratégique du Coeur de ville pour mettre en location



PRATIQUE

COMMENT INITIER UN PROJET D'AMÉLIORATION OU D'ADAPTATION DE SON LOGEMENT ?

La démarche, en six étapes. Laissez-vous guider !

1

Quels que soient vos revenus, contactez l'ADIL 54-55 au 03 83 27 62 72 pour recueillir conseils, informations et être orienté vers la structure compétente.

2

Définition des besoins et éventuelle prise d'un rendez-vous pour une visite du logement.

3

Si vous êtes éligible aux aides de l'Anah, l'ADIL vous informe des deux dispositifs d'aides possibles et vous indique le site web sur lequel s'inscrire.

4

Les financements sont pluriels pour une rénovation globale. Vous bénéficiez d'un accompagnement pour monter votre dossier et définir votre plan de financement prévisionnel.

5

Contactez les professionnels du bâtiment pour demander des devis.

6

Le prestataire vous aide dans l'analyse des devis et la faisabilité du projet. Il transmet votre dossier à l'Anah, suit le versement des subventions et contrôle à la fin les travaux.

Les cinq bonnes questions à se poser :

- Quel est mon projet ?
- Quel est l'état de mon habitation (isolation, chauffage, etc.) ?
- Ai-je des difficultés d'accès aux équipements (baignoire, escaliers, etc.) ?
- Comment est-ce que je finance mon projet ? (budget, apport, emprunts, aides, etc.) ?
- Quelles informations dois-je préparer (projet, nombre d'occupants, taxe foncière ou acte de propriété, bail si le logement est loué, avis d'imposition, etc.) ?



**Zoom
SUR**

L'ADIL 54-55 : UN CONSEIL JURIDIQUE SUR MESURE

Depuis son élargissement en 2018, l'ADIL renseigne les usagers meusiens, de manière personnalisée, anonyme et gratuite, sur toutes les questions liées au logement : « *Mon propriétaire veut augmenter mon loyer – En a-t-il le droit ? Je veux acquérir une maison – Quelles précautions dois-je prendre ? Mon locataire me doit plusieurs loyers ? Quels sont les recours ?* » Deux juristes sont régulièrement formés pour répondre aux différentes interrogations de manière impartiale par téléphone, mail ou sur rendez-vous à l'occasion de permanences. Peuvent être abordés : les rapports locataires-propriétaires, l'accession à la propriété – l'ADIL dispose d'un outil de simulation de financement –, les questions liées au fonctionnement des copropriétés, à la qualité de l'habitat, aux règles d'urbanisme, aux assurances, à la fiscalité ou encore aux travaux de rénovation. En 2019 près de 1 200 Meusiens ont été renseignés.



BON À SAVOIR

Les aides et accompagnements du département

Rénovation énergétique : aide financière aux propriétaires occupants ou bailleurs qui engagent des travaux de rénovation, sous certaines conditions.

- Conseils juridiques, financiers et fiscaux gratuits.
- Conventioneer vos logements locatifs avec l'Anah en réalisant ou non des travaux et bénéficiez d'une défiscalisation de vos revenus fonciers.

ADIL 54-55

☎ 03 83 27 62 72

🌐 www.adil54-55.org

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) : il peut être mobilisé afin de permettre à des ménages en difficultés d'accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir, tout en disposant de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques nécessaires.

☎ Département de la Meuse au 03 29 45 76 12

Conseils gratuits par un architecte paysagiste : le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) propose des consultations gratuites dans toutes les communes de la Meuse.

CAUE 55

☎ 03 29 45 77 68

🌐 www.caue55.fr



INTERVIEW

LA COLLECTIVITÉ À L'HEURE DU CONFINEMENT : CLAUDE LÉONARD NOUS LIVRE SON ANALYSE

Le 17 mars dernier à midi, pour faire face à l'épidémie du Covid-19, la France a vécu un événement unique de son histoire : celui du confinement total de ses citoyens. Les mesures imposées par le Gouvernement ont provoqué l'arrêt de la plupart des activités économiques et la fermeture aux publics de toutes les Collectivités. Afin d'assurer la continuité du service public, le Conseil départemental de la Meuse a rapidement adapté son fonctionnement. Le Président Claude Léonard revient sur cette organisation qui a rendu possible la poursuite des missions de la collectivité.

Du jour au lendemain, le confinement a brusquement arrêté l'activité du pays. Quelles mesures avez-vous prises pour y faire face ?

L'annonce du confinement a été brutale. Ma première responsabilité, en tant que Président du Conseil départemental était de tout mettre en œuvre afin d'assurer la continuité de nos missions en direction de la population meusienne, tout en veillant à la sécurité des agents, en privilégiant confinement et télétravail. Quelques jours avant l'annonce du confinement, un Plan de Continuité d'Activité a été mis en place par la Direction Générale des Services. Ainsi, nous avons pu anticiper afin de prioriser et garantir l'exercice des missions socles du Département pour protéger et accompagner les personnes les plus vulnérables. Ce Plan nous a permis d'identifier les services essentiels à la poursuite de notre action publique, tout en affectant le nombre d'agents nécessaires à la réalisation de nos missions.

Quelle sont les mesures les plus importantes prises en faveur des Meusiens ?

Paradoxalement, ce sont les mesures destinées à permettre à 600 agents de la collectivité de mener à bien leurs missions. Car c'est grâce à l'activation du télétravail et à l'adaptation des conditions de

travail et d'accueil (essentiellement téléphonique) que nous avons pu servir les Meusiens. Ensuite, devant le manque cruel d'équipements de protection individuelle, nous n'avons pas perdu notre temps. Aux premiers jours de la crise, le Département a initié la production de visières par imprimantes 3D et la fabrication de surblouses de protection pour les personnels soignants ou exposés à risques. Nous avons décidé pour faire face aux besoins immédiats de faire appel aux chantiers d'insertion. Un élan de solidarité, s'appuyant sur une organisation sans faille et démontrant une efficacité remarquable, s'est alors mis en place.

*Se rendre utile au-delà
de ses compétences propres*

Quelle a été l'action des élus départementaux sur le terrain ?

Rapidement, un circuit d'information à l'intention des élus départementaux a été initié par mes soins. Les Conseillers départementaux et leurs binômes ont joué un rôle important sur leur canton. Une forte mobilisation sur le terrain des élus vers la population et les maires s'est mise ➡

► en place très rapidement (je pense notamment à la distribution de tablettes dans les Ehad). En parallèle, dès début avril, des visioconférences hebdomadaires étaient organisées avec les élus. Le 30 avril, en période de confinement, nous avons organisé deux séances de Commissions Permanentes regroupées afin de traiter tous les rapports. Celles-ci se sont déroulées à l'Hôtel du Département avec une présence physique des élus. 17 conseillers départementaux sur 34 étaient présents, dans le respect des mesures sanitaires et du protocole. Chaque élu avait un pouvoir et chaque territoire était représenté.

Que reprenez-vous personnellement de cette période ? Comment l'avez-vous vécue ?

Je peux difficilement me départir de la profession de médecin que j'ai exercée pendant quarante ans. Nous avons été confrontés à une situation totalement inédite. J'ai connu dans mon enfance la grippe asiatique à la fin des années 1950 et je n'ai pas du tout le souvenir d'une telle gravité. Je pense personnellement qu'on a échappé au pire. Je crois, malgré la virulence de la pandémie et le manque d'équipements de protection, que nous nous en sommes bien sortis. Les moyens numériques nous ont tout de même permis de faire face à un certain nombre de défis permettant le bon fonctionnement de l'institution proprement dite.

Quel message souhaitez-vous adresser aux Meusiens ?

Je tiens tout d'abord à remercier les Meusiens et à les féliciter pour leur attitude exemplaire durant cette période difficile. Je tiens à réaffirmer, à l'ensemble de nos agents, toute ma reconnaissance et toute la fierté que je ressens à être leur Président. Ils font preuve d'un engagement sans faille, d'un grand professionnalisme et de réelles qualités humaines. Un grand merci également aux élus départementaux qui ont su prendre leurs responsabilités en étant présents sur le terrain. Ce lien quasi quotidien sur tout le territoire était nécessaire. Enfin, il est primordial de saluer tous les personnels soignants qui ont fait un travail remarquable. Merci à tous ! Toutefois la crise n'est pas terminée, nous allons apprendre à vivre d'une manière différente. J'invite chaque Meusienne et chaque Meusien à continuer à respecter la pratique des gestes barrières. Soyons solidaires, soutenons-nous les uns les autres, car c'est ainsi, et seulement ainsi, que nous nous en sortirons.

SOLIDARITÉ

VOLONTAIRES ET BÉNÉVOLES AUX CÔTÉS DES SOIGNANTS

Se rendre utile au-delà de ses compétences propres... C'est dans cet état d'esprit que le Conseil départemental a mis en place deux opérations exceptionnelles pour venir en aide aux soignants.





6 000 surblouses confectionnées

Même dynamique du côté de la fabrication des surblouses. Sollicité par le Département, le Chantier d'insertion "Etoffes Meuse" de Stenay a défini le patron et assuré la découpe du tissu qui a été assemblé par d'autres chantiers d'insertion et des couturières volontaires et bénévoles. Plus de 6 000 surblouses ont été ainsi confectionnées, lavées et conditionnées. Formant de véritables kits de protection, visières et surblouses ont été acheminées jusqu'aux différents établissements des soignants au fil des demandes au moyen de navettes du Département.



2 500 visières avec 28 imprimantes 3D

Devant le manque d'équipements individuels de protection nécessaires aux infirmiers à domicile, soignants et aides-soignants des EHPAD, personnels de soins à domicile et de soins aux personnes, la Collectivité a réagi très rapidement. En quelques jours, l'ensemble des imprimantes 3D des collèges du département et de la Bibliothèque départementale a été transféré à l'Hôtel du Département et mis en production par des agents volontaires avec l'aide d'experts techniques venus de tous horizons. Résultat ? Plus de 2 500 visières ont été produites en 18 jours entre le 7 et le 25 avril.

Être utile en toutes circonstances

Enfin, signalons également l'engagement de plusieurs agents du Département qui, au plus fort de l'épidémie, ont spontanément proposé leurs services dans des établissements ne dépendant pas de la Collectivité : infirmières dans les EHPAD (notamment pour la réalisation de tests Covid) et personnels de services (entretien et cuisine) dans un centre d'accueil d'enfants placés ouvert pour la circonstance.

BUDGET PARTICIPATIF

DES IDÉES À FOISON !

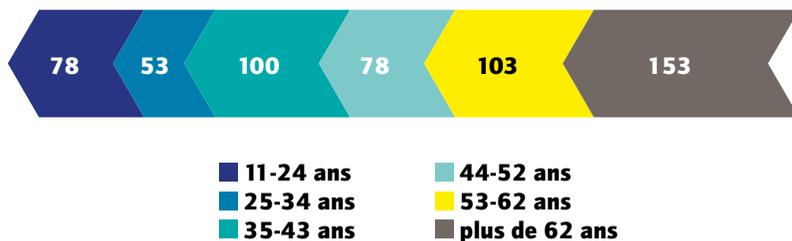
En raison de la crise sanitaire, le Budget participatif a été interrompu. Toutefois, sa reprise prochaine, dans le respect des règles de distanciation physique, fera émerger de belles initiatives mettant en avant les atouts de nos territoires.

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas pu permettre l'organisation d'un scrutin dans le cadre du budget participatif. Sa poursuite se fera dans le strict respect des gestes barrières selon un calendrier à redéfinir et avec tous les acteurs qui s'y sont associés (porteurs d'idées, associations, personnes privées, élus, membres de la Commission Citoyenne). La forte mobilisation des Meusiens au service de l'intérêt général a permis de faire éclore au total 565 idées. Toutes les tranches d'âge sont représentées parmi les porteurs de projets, et particulièrement les jeunes de 11 à 25 ans avec 81 dossiers dans tous les territoires du département. Les thématiques les plus travaillées sont l'environnement, le cadre de vie, la solidarité et la cohésion sociale.

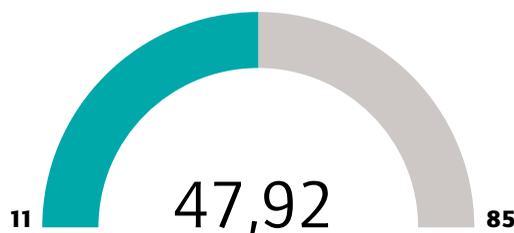
Deuxième phase : le vote des projets

Au moment où nous écrivons ces lignes, toutes ces idées sont encore en cours d'instruction afin de vérifier leur conformité au règlement établi en concertation avec des volontaires meusiens. En cas de faisabilité, une idée se transformera en projet. Les Meusiens pourront ensuite voter pour les projets qui bénéficieront d'un financement du département. S'il est trop tôt pour définir la date et les modalités du scrutin, qui devra respecter les règles sanitaires en vigueur, saluons et rendons hommage aux particuliers, groupements et associations qui ont pris du temps et fait preuve de créativité pour imaginer des initiatives au service de la collectivité. Notre département a plus que jamais besoin, aujourd'hui et demain, de l'énergie et de l'engagement de ses habitants !

Répartition des porteurs par tranches d'âge



Moyenne d'âge des déposants



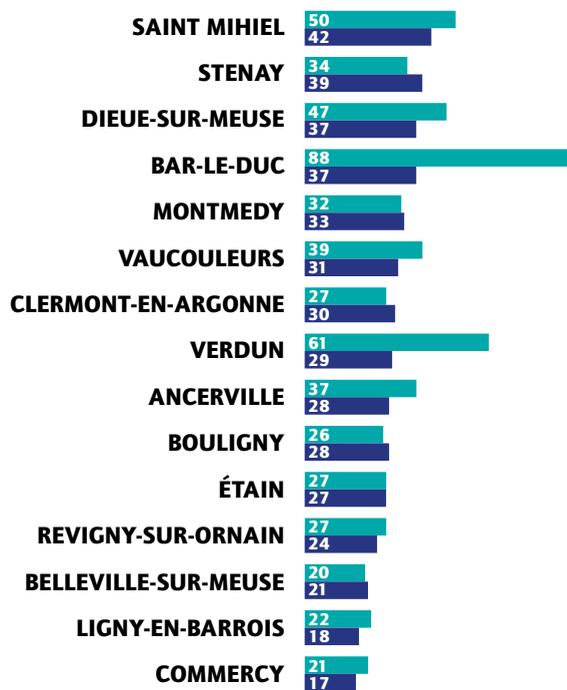
© AdobeStock

LE CHIFFRE

1
million d'euros

C'est le financement prévu par le Conseil départemental de la Meuse pour soutenir les porteurs d'idées. Une enveloppe de 200 000 euros sera spécifiquement réservée aux projets initiés par les jeunes.

Nombre d'idées déposées et taux de participation (pour 10 000 habitants) par canton



Les cantons de Bar-le-Duc surreprésentés en nombre d'idées déposées (88), le sont également au niveau du taux de participation (37 idées %₀₀₀ habitants).

Les cantons de Verdun largement représentés en nombre d'idées (61) sont eux dans la moyenne des taux de participation (29 idées %₀₀₀ habitants)

Des cantons également plus faiblement représentés par leurs habitants, que ce soit en nombre d'idées ou en taux de participation.

■ Nombre d'idées déposées
■ Taux de participation (/ 10 000 habitants)



37

Nombre moyen d'idées par canton

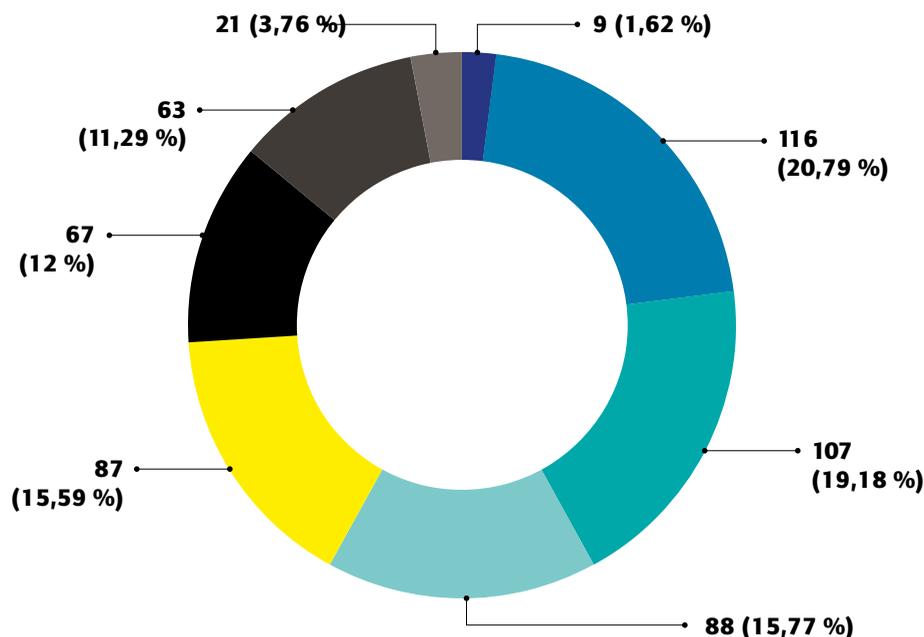


29

Taux moyen de participation par canton (/10 000 habitants)

Répartition des idées par thématiques

- Environnement et cadre de vie
- Solidarité et cohésion sociale
- Sports et loisirs
- Tourisme, culture et patrimoine
- Société
- Mobilité et sécurité
- Numérique
- Éducation et jeunesse



SANTÉ PUBLIQUE

MALADIE DE LYME : UN ENGAGEMENT FORT DANS LA PRÉVENTION ET LA RECHERCHE

Véhiculée par les tiques, c'est la zoonose la plus répandue en France. Les acteurs du territoire ont décidé de se mobiliser pour sensibiliser et protéger la population.

Mieux connaître la réalité de la présence des tiques infectées afin d'établir le lien entre contamination environnementale et humaine donne aux collectivités engagées et aux Agences Régionales de Santé les moyens d'optimiser les opérations de prévention autour de la maladie de Lyme. Dans ce cadre, le Département de la Meuse s'est engagé auprès de l'ELIZ (Entente de Lutte et d'Intervention contre les Zoonoses), à hauteur de 10 000 euros, dans une étude sur la caractérisation géographique du risque de transmission des maladies à tiques sur 25 départements du nord-est de la France.

En parallèle un réseau de sensibilisation auprès des habitants s'est développé.

Un travail collégial

L'INRA, l'ANSES et le ministère des Solidarités et de la Santé ont mis en place l'application CITIQUE, ainsi qu'un site web, qui permet aux citoyens de signaler rapidement les piqûres de tiques, repérées sur un humain ou un animal. Ce dispositif de sciences participatives CITIQUE, porté par l'INRA Nancy, permet à tous d'aider la recherche à avancer sur la maladie de Lyme. Localement, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la Meuse assure un accompagnement de proximité et est chargé du déploiement du dispositif CITIQUE. Il s'agit de mobiliser les acteurs du territoire autour d'actions de prévention et d'information. Enfin, dans le cadre de son Contrat Local de Santé, le PETR Cœur de Lorraine mène une politique volontariste pour diminuer les risques de santé liés aux espèces nuisibles, comme les tiques.



“

Une approche transversale et partagée inédite

Sylvain Denoyelle,

Vice-président en charge de l'attractivité, du tourisme, de l'agriculture et de la forêt.

Pourquoi le Département a-t-il décidé de s'engager dans cette étude ?

La maladie de Lyme est devenue un enjeu sanitaire et sociétal en raison de la multiplication des cas déclarés. La participation du Département à l'étude portée par ELIZ est une réponse claire montrant notre engagement en matière de sécurité sanitaire. Plus les connaissances sur l'écologie de la tique seront affinées et meilleures seront les réponses en matière de prévention.

Quelles mesures sont déjà en place ?

Il s'agit d'une approche transversale, partagée et collective inédite entre les acteurs du territoire. Le Département participe localement à la diffusion de documents nationaux d'information et de sensibilisation sur le risque « tique » auprès de la population et distribue régulièrement des tire-tiques sur les manifestations qu'il organise ou soutient, en collaboration notamment avec le CPIE.



© AdobeStock

EXPOSITION

L'HISTOIRE POIGNANTE DES PUPILLES DE L'ÉTAT MEUSIENS

Avec « Les enfants du Clos – La Fondation Poincaré : 1947-1981 », retrouvez une évocation du quotidien de plus d'une centaine de pupilles de l'État. Un témoignage de l'évolution de la prise en charge des enfants défavorisés jusqu'à nos jours.

Jusqu'au 29 octobre 2021, au musée Raymond Poincaré à Sampigny, vous avez l'opportunité d'assister à une exposition chargée d'émotions. Ces lieux ont abrité ce que l'on appelait, par le passé, un orphelinat de garçons. Henriette et Raymond Poincaré

avait souhaité, qu'après leur mort, leur demeure de Sampigny « accueille des orphelins de père et de mère, nés en Meuse, de parents peu fortunés », afin de leur assurer un meilleur avenir. Dès 1947, leur vœu s'est réalisé. Mais en accord avec les besoins d'accueil sur le territoire et suivant la mentalité de l'époque : le Clos est d'abord devenu un foyer d'excellence pour pupilles de l'État de l'Assistance publique, considérés comme méritants.

vie des jeunes garçons au Clos. Une ambiance chaleureuse et familiale transpire de ces écrits. La Fondation a fermé ses portes en 1981. Près de 140 pupilles ont passé une ou plusieurs années à Sampigny. Qui étaient-ils ? Quel était leur quotidien ? Cette exposition propose de retracer leur histoire, intimement liée à celle du département de la Meuse. Elle réunit des archives de l'administration publique, en regard des témoignages des

anciens pupilles. Venez découvrir cette histoire à travers une muséographie remaniée pour l'occasion !

INFOS PRATIQUES

Musée Raymond Poincaré
Clos Raymond Poincaré
55300 Sampigny.
☎ 03 29 90 70 50
✉ cdmm@meuse.fr
🌐 musees-meuse.fr
📍 Musée Raymond Poincaré
Entrée gratuite



Une évocation réaliste et touchante

Dans les années 1960, la Fondation Poincaré s'est transformée en école de perfectionnement avec internat pour des enfants de la D.D.A.S.S. Le journal scolaire dépeint la

Les rendez-vous chez Poincaré

Les animations sont annulées jusqu'à juillet.

INFORMATIONS

Les possibles reports des animations de août à novembre sont à retrouver sur le site internet et la page facebook du musée.

☎ Renseignements au 03 29 90 70 50.

D'autres expositions à retrouver

EXPOSITION AU MUSÉE D'ART SACRÉ DE SAINT-MIHIEL

Jusqu'au 15 décembre 2021
« De Soie et d'Or, textiles sacrés en Meuse, XVII^e-XIX^e siècles »
Présentée une première fois en 2004, cette exposition permet de découvrir des ornements liturgiques restaurés (chasubles, dalmatiques, chapes) des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Chefs-d'œuvre techniques, ces textiles sacrés portent souvent des décors riches d'éléments végétaux, de scènes et de symboles religieux.

EXPOSITION AU MUSÉE DE LA CÉRAMIQUE ET DE L'IVOIRE DE COMMERCY

Jusqu'au 31 octobre 2021
« La chambre perméable » par Rose-Marie Crespin
La démarche de l'artiste se construit par une succession de tentatives d'approcher ce qui a été, à savoir : cette notion nébuleuse, d'une extrême fragilité, que représentent les images mentales qui filtrent, remanient, métamorphosent constamment la perception d'une réalité. Rose-Marie Crespin travaille dans la contrainte d'un geste simple et répété et d'un temps qui défile pour construire imperceptiblement avec une matière choisie (fil, papier, colle, porcelaine, éléments naturels). Les petites dimensions des pièces renvoient aux proportions supposées d'une chambre mentale.

© C. KEMPF



Rose-Marie Crespin - « En place 2 » - collage de papiers magazines à plat et soulevés - 2019.

IPOUSTÉGUY

ENFANT DU PAYS

Étrange destin que celui de Jean Robert, né en 1920 dans une maison de Dun-sur-Meuse, dont la façade est criblée de balles depuis la Première Guerre mondiale. Son père, menuisier, pratique la peinture, le violon et le théâtre en amateur. Sa mère, née Ipoustéguy, dont il adopte le patronyme, tient un salon de coiffure.



Ipoustéguy en 2003
avec le bronze *Val de
Grâce* (1977)

Installée près de Paris en 1937, la famille est modeste. Jean est coursier lorsqu'il s'inscrit à des cours du soir de dessin. L'aventure commence. Interrompue par la Seconde Guerre, durant laquelle le jeune homme se retrouve cimentier sur le mur de l'Atlantique !

En 1946, il s'installe à Choisy-le-Roi, dans l'atelier désaffecté d'un céramiste. Professeur de dessin, il conçoit ses premières sculptures. Un grand *Christ* notamment, dont une version se dresse dans l'église de Dun-sur-Meuse. Il les montre dans des salons, où un galeriste les repère en 1962 : Claude Bernard, qui défend le peintre Bacon et le sculpteur César. L'œuvre est alors aboutie. Elle incarne l'homme contemporain, chahuté par l'existence mais résistant à l'adversité. L'art antique, observé lors d'un voyage en Grèce, l'inspire. Et les manifestations d'art contemporain, de la Biennale de Venise à la Documenta de Kassel, la présentent. Les expositions se multiplient, des États-Unis jusqu'en Australie.

Ipoustéguy taille le marbre à Carrare et réalise des céramiques à Bensheim ; publie des essais, fictions, autobiographies ; pratique le dessin, la peinture, l'aquarelle. À Grenoble et à Berlin, il installe des monuments longs de 20 mètres. Certaines œuvres dérangent : le ministère de la Défense s'offusque de *Val de Grâce*, commandé pour honorer les soldats blessés. Aux États-Unis, l'église de Philadelphie refuse *Mort de l'évêque Neumann*. Ipoustéguy l'offre à l'église de Dun-sur-Meuse !

Il fait d'autres cadeaux à son département, dont l'admiration entraîne, à partir de 1998, la création d'un centre culturel, des expositions, des livres, un film. En 2003, l'artiste s'installe près de sa maison natale. Il meurt là, trois ans plus tard, laissant une œuvre colossale. Et un conseil : « entreprendre comme si l'on ne devait jamais mourir, et réaliser comme si l'on devait mourir demain. »

« Saison Ipoustéguy 2020 », un festival organisé par la Direction de la Culture et du Patrimoine du Département de la Meuse : 7 expositions et un colloque, à Bar-le-Duc, Charleville-Mézières, Doullon, Épinal, et Verdun durant toute l'année.

SPORT/CULTURE/ MÉMOIRE

ON VOUS ATTEND SUR LES ROUTES

« La Route des Hommes », événement incontournable de l'été, vous donne rendez-vous pour une nouvelle aventure forte en émotion, partage et découverte. À vous de jouer !



Le Conseil départemental, en collaboration avec l'Association Réflexe-Organisation, organise les 29 et 30 août 2020 une nouvelle édition de la désormais incontournable « Route des Hommes ». Cette balade historique se déroulera sur le champ de bataille de Verdun. Vous êtes conviés à participer à l'un des parcours proposés, selon votre souhait, pour découvrir des sites naturels et historiques d'exception. Au menu : des boucles de 50 km, 30 km, 10 km et 3 km. Les disciplines proposées, le trail, la marche, la marche nordique et le VTT permettent l'épanouissement de chacun. L'essentiel : progresser à son rythme, à pied ou à vélo. Il n'y a ni chronométrage, ni classement. Tous les 10 km, un ravitaillement est proposé,

avec eau, boissons chaudes, fruits, pain d'épice et grignotage salé.

Inscrivez-vous et découvrez la Meuse et son charme.

En raison du contexte sanitaire actuel et des contraintes liées aux gestes barrières, le déroulement de la manifestation devra être adapté cette année.

INFOS PRATIQUES

Prix : 5 euros pour tous.

📞 Renseignements au 03 55 25 01 17

✉️ mission-histoire@meuse.fr

🌐 reflexe-organisation.fr/manifestations

📌 La Route des Hommes

HOMMAGE

LA PLUME ET LES ARMES

Dans le cadre de la panthéonisation fin 2020 de l'écrivain et poète Maurice Genevoix, auteur de « *Ceux de 14* », la Mission Histoire a proposé au public de retrouver l'exposition « Les écrivains combattants - Henri Picard » dans divers sites du département.

Cette évocation de l'œuvre de nombreux talents inconnus, qui ont combattu sur le champ d'honneur lors de la Grande Guerre, a été réalisée en mémoire d'Henri Picard, ancien écrivain et soldat sur le front. On retrouve une quinzaine de panneaux, réalisés à partir de documents originaux lui ayant appartenu et donnés au Département par sa famille : photographies, documents militaires, lettres à ses parents, carnet de route et poèmes écrits par un ami...

Inaugurée et présentée à Spincourt, puis à Stenay en février et mars 2020, l'exposition pourra être proposée par la Mission Histoire dans d'autres lieux meusiens au cours de l'année.

PLUS D'INFORMATIONS

Mission Histoire

📞 03 55 25 01 17

✉️ mission-histoire@meuse.fr



ÇA BOUGE EN MEUSE !

VIVEZ DES EXPÉRIENCES UNIQUES EN FAMILLE



Les vacances sont des moments uniques pour les petits comme pour les grands. Ce sont des moments de retrouvailles, de découverte et de partage. Suivez notre guide pour vous créer des souvenirs inoubliables !

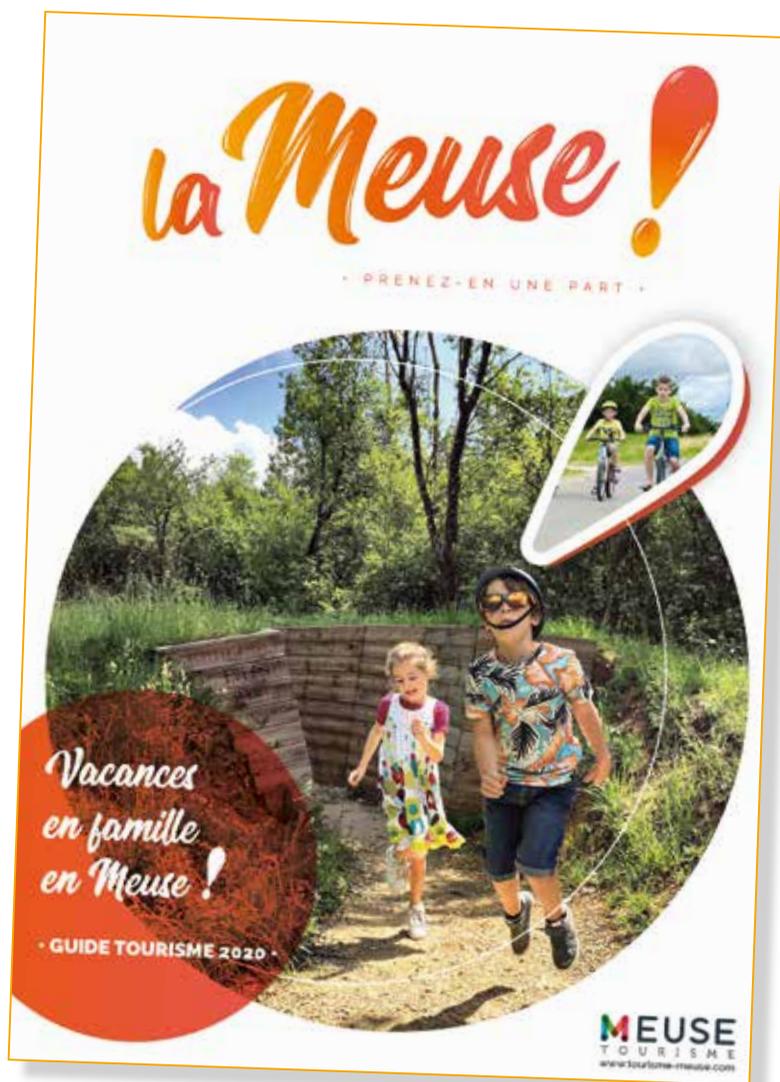
Editée par le Comité Départemental du Tourisme de la Meuse, la brochure « Vacances en famille en Meuse » recense toutes les informations et les bons plans pour passer des moments uniques : activités de loisirs de plein air, découverte à la ferme, livrets-jeux pour les enfants... Il y en a pour tous les goûts !

En Meuse, nous avons plein d'histoires à vous raconter...

Vous trouverez dans ce guide des idées de visites adaptées à l'âge de vos enfants et de vos petits-enfants : des parcours marrants pour devenir savant, pour devenir incollable sur l'histoire de la Grande Guerre en Meuse... Des activités culturelles et artistiques... C'est à vous de choisir maintenant !

En Meuse, la nature rime avec aventure

Vous découvrirez des bons plans pour vivre des expériences grandeur nature : aller à la pêche dans un lac ou une rivière, découvrir les animaux de la ferme, s'éclater dans l'eau ou encore faire du canoë : à vous de révéler l'aventurier qui sommeille en vous !



INFOS PRATIQUES

La brochure « Vacances en famille en Meuse » est disponible gratuitement en téléchargement sur le site www.tourisme-meuse.com ou sur simple demande auprès du Comité Départemental du Tourisme de la Meuse.

☎ 03 29 45 78 40

🌐 www.tourisme-meuse.com

✉ contact@tourisme-meuse.com

Ça bouge en Meuse toute l'année !

Ayez le bon réflexe et consultez l'agenda en ligne sur : www.tourisme-meuse.com. Faites votre choix et laissez s'exprimer les envies de toute votre famille !

Tribune du Groupe des Élus de la Majorité Départementale

SORTIE DU CONFINEMENT : ASSURONS, ENSEMBLE, L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a touché brutalement tous les pans de la société, obligeant l'État et les collectivités locales à réagir face à une situation inédite et non prévisible.

Dès le 17 mars, le Conseil départemental de la Meuse s'est naturellement fortement mobilisé pour assurer une continuité des services publics, pour informer, soutenir et accompagner tous les Meusiens. Notre collectivité a réorganisé en urgence ses services, tout particulièrement dans le secteur social et médico-social afin d'assurer les situations d'urgence et mettre en place des mesures exceptionnelles pour faire face à l'épidémie. Les élus, les agents de la collectivité se sont très rapidement investis, au-delà de leurs attributions, dans la fabrication de visières, de surblouses, dans la distribution de masques, de tablettes et ordinateurs à destination des EHPAD, et des établissements ou services accompagnant les personnes handicapées ou les enfants confiés. Le laboratoire vétérinaire départemental a également été mis à la disposition de l'État pour la fabrication de tests PRC pour le dépistage du coronavirus.

Avant tout, nous souhaitons rendre hommage aux soignants, à tout le personnel social et médico-social, qui se sont investis avec dévouement auprès des personnes âgées, handicapées, des enfants placés, des malades... Hommage également aux bénévoles qui ont fait un travail exceptionnel dans la confection de surblouses, de masques, de portage de repas auprès des plus démunis. Pour tous ces « héros du quotidien » qui ont maintenu et adapté leurs activités malgré cette période d'incertitude, sincèrement MERCI.

À présent, il nous faut nous tourner résolument vers l'avenir. Force est de constater que cette crise, avant tout sanitaire, s'accompagne également d'une crise sociale et économique. Les élus de la majorité départementale avec le Président Léonard se sont engagés à soutenir toutes les mesures pour défendre le tissu économique local ainsi que les dispositifs favorisant le redémarrage du secteur du tourisme et la relance du tissu associatif. L'impact de cette pandémie va peser lourdement sur les finances de notre collectivité. Au regard des actions de proximité et de solidarité

réalisées durant cette période, le Conseil départemental, acteur local incontournable, revendique la relation de confiance qu'elle est en droit d'attendre de l'État. Nous sommes en effet déterminés à défendre avec toujours autant de force et de conviction le lien social, le développement et l'attractivité de notre département afin qu'il y ait une après-crise du Covid-19, annonciatrice de changements positifs conséquents !

Dominique AARNINK-GEMINEL, Gérard ABBAS, Catherine BERTAUX, Jean-Louis CANOVA, Patricia CHAMPION, Danielle COMBE, Sylvain DENOYELLE, Jérôme DUMONT, Elisabeth GUERQUIN, Nicole HEINTZMANN, Evelyne JACQUET, Martine JOLY, Jean-François LAMORLETTE, Claude LEONARD, Arnaud MERVILLE, Jean-Marie MISSLER, Régine MUNERELLE, Serge NAHANT, Arlette PALANSON, Yves PELTIER, Stéphane PERRIN, Véronique PHILIPPE, Frédérique SERRE, Hélène SIGOT-LEMOINE, Marie-Christine TONNER, Jean-Philippe VAUTRIN

Tribune du Groupe des Élus de Gauche

L'HABITAT, ESSENTIEL POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La période de confinement a mis en lumière l'importance que chaque Meusien bénéficie d'un domicile adapté aux besoins de notre société : salubrité, mais aussi isolation, connexion aux réseaux, accessibilité... Sans oublier l'impérieuse nécessité de fournir des refuges aux personnes sans-abri ou victimes de violences familiales.

Les collectivités s'associent pour aider les Meusiens à améliorer leurs conditions d'habitat. Beaucoup reste à faire dans la lutte contre le mal-logement, pour les propriétaires comme pour les locataires des parcs publics et privés. Les règles demandant des bouquets de travaux lourds dissuadent les propriétaires les moins aisés ; les personnes les plus précaires sont souvent aussi celles qui paient les plus grosses factures de chauffage faute de pouvoir faire les travaux nécessaires ou d'accéder à des logements locatifs confortables et isolés.

Comme dans d'autres domaines, le désengagement de l'État pèse : réduction du loyer de solidarité (et ses conséquences sur les logeurs sociaux), prélèvement annoncé de 500 millions sur les ressources d'Action

Logement, coup de rabot sur les aides à la rénovation énergétique (et ses conséquences sur le bilan carbone national).

La prise en charge très tôt par le Département de la Meuse de la compétence de l'aide à la pierre, soutenue par notre groupe, a permis d'accompagner nombre de rénovations. Cet effort doit se poursuivre, en lien avec les communes et Codecoms, en priorisant les logements occupés par les plus fragiles. Le Département doit aussi accompagner l'optimisation foncière des communes luttant contre les maisons vacantes et la désertification des centres-bourgs. Afin que ces politiques soient efficaces, les enveloppes gérées par les collectivités doivent être fongibles pour des affectations adaptées aux besoins locaux.

L'habitat, c'est aussi le parc social de l'OPH. La Meuse n'appartient pas aux zones en tension, mais certaines aires géographiques manquent de logements locatifs sociaux. La construction et la réhabilitation de ces logements sont des priorités pour répondre aux besoins de nos concitoyens, notamment des jeunes adultes et des familles monoparentales.

L'habitat, c'est enfin nos maisons de retraite, qui ont tant souffert ces derniers mois. Nous exigeons que l'État leur donne les moyens de réaliser leurs investissements en matière de rénovation et de sécurisation, ainsi que des moyens humains.

Alors que la remise en cause des habitats centralisés dans les agglomérations a valorisé la qualité de vie offerte par la ruralité et que nos fonctionnements ont été bouleversés par un recours massif au télétravail, nous devons prendre conscience que l'amélioration de nos habitats constitue une chance pour notre département de retrouver son dynamisme démographique.

Jean PICART et Marie-Astrid STRAUSS, Pierre BURGAIN et Isabelle JOCHYSKI, Marie Jeanne DUMONT et Samuel HAZARD

La Savonnière du Moulin

LA PASSION DANS LA PEAU

Laurence Giacomazzi, accompagnée de son fils Mathieu, mène son entreprise de produits cosmétiques à base de lait d'ânesse avec deux valeurs : le bien-être du respect animal et la garantie de produits bio éco-responsables de qualité.

Lorsque vous rencontrez Laurence pour la première fois, elle ne vous passe pas un savon, comme le dit la célèbre expression ! Au contraire, on découvre une chef d'entreprise accueillante et passionnée par son métier et ses animaux. Avec son parcours atypique, on peut dire, en effet, qu'elle est passée du coq... à l'âne ! « *J'ai décidé de me lancer sur un coup de tête. J'ai toujours aimé les animaux et j'avais déjà réalisé quelques savons pour les vendre sur des marchés* », indique celle qui a plaqué son ancienne vie professionnelle pour créer, en 2012, **La Savonnière du Moulin**. À la ferme de Saint-Germain-sur-Meuse, on est accueilli par Bergamote, un lama, qui fait office de « concierge », des poules, des oies, des chats, des chiens et même des perroquets ! Mais, ici, les stars, ce sont les vingt-cinq ânes du troupeau. Autour d'Étienne, le mâle reproducteur, on compte onze ânesses. Les naissances se font à raison de deux bébés au printemps et deux à l'automne : « *Nous disposons ainsi de lait toute l'année* ».

Plongée dans le grand bain...

Avec cet or blanc, Laurence s'est taillé une place de choix sur le marché des cosmétiques au lait d'ânesse : « *Nous nous démarquons de la concurrence par la forte concentration de lait d'ânesse dans nos produits : au minimum*

30 % pour le savon corps et main, 50 % pour la savon visage et 70 % pour les cosmétiques. » Parmi ses produits phares, on retrouve notamment le savon à barbe « Le Petit Meusien », connu à l'international grâce à des vidéos d'utilisateurs devenues virales sur le web, la crème de visage « CC'nesse » à effet bonne mine, sortie en février 2020, et le savon soin visage « Safr'ânesse ». Pourquoi vante-t-on les bienfaits du lait d'ânesse, notamment plébiscité par la reine Cléopâtre, réputée à la jeunesse éternelle ? « *C'est un anti-ride naturel et un régénérant cellulaire. Notre savon spécial visage, avec ses 50 % de lait d'ânesse, c'est un soin de visage onctueux, démaquillant et utilisable pendant un an.* » Des arguments qui devraient vous convaincre d'essayer au plus vite ! La gamme de produits va prochainement s'étoffer avec une offre 100 % bébé, unique en France.

Pas le temps de buller !

Pour Laurence, produire localement et bio a un sens à chaque étape de la fabrication des produits : « *Lait bio de nos ânesses trait chaque jour à la main, miel bio de nos ruches, fleurs de notre jardin... Nous cultivons le bio et le circuit local sous toutes ses formes. Les emballages bois viennent d'un artisan du village de Rigny-la-Salle et le safran d'un producteur des*

Paroches. » Beaucoup d'amour, des produits 100 % bio et la passion : voici la recette de Laurence : « *J'aime me lever pour nourrir les ânes. Je me fais plaisir en fabriquant mes savons et je partage ma passion en mettant en valeur ce que la nature nous donne.* »

Le savon spécial visage, avec 50 % de lait d'ânesse, c'est un soin de visage onctueux, démaquillant et utilisable pendant un an

Si elle exporte ses produits aux États-Unis, en Australie, en Espagne, en Angleterre ou encore en Grèce, et arpente les marchés et foires de France, elle souhaite toutefois rester une entreprise à taille humaine et familiale et pouvoir continuer de passer des moments de complicité avec ses animaux.

La Savonnière du Moulin

Moulin de Chantraine
55140 Saint-Germain-sur-Meuse
☎ 03 29 89 82 60
🌐 la-savonniere-du-moulin.com
✉ laurence@la-savonniere-du-moulin.com

Boutique ouverte de 15h à 18h
le mardi, jeudi, vendredi et samedi
(le matin sur rendez-vous).



EN 6 DATES

2010

Laurence fabrique ses premiers savons

2011

Elle devient autoentrepreneur

2012

Création de l'entreprise La Savonnière du Moulin

2013

Naissance des premiers cosmétiques, « Sublim'ânesse » et « Peau de lait »

2015

1^{er} Prix régional du concours des Femmes créatrices d'entreprise et Prix export Meuse pour le savon à barbe

2019

« Safr'ânesse » récompensé du Prix de l'éco-conception au concours Inovana Agria Grand Est et du Prix Coup de cœur de l'innovation produit au salon SINAL

**Les 12, 19, 26 juillet
et 2 août 2020**

80 • 400 bénévoles •
10^H à 18^H
-16 ANS
GRATUIT
métiers •

Les Vieux Métiers d'Azannes en Meuse



☎ 03 29 85 60 62
www.vieuxmetiers.com

